



Retour sur le débat : « Les organisations et l'information numérique : entre fractures, défis et opportunités. Les gestionnaires de l'information, au chevet des entreprises »

Le 4 avril 2024 à Namur s'est tenu le premier débat organisé par l'AAFB pour la publication de notre mémorandum 2024-2029. Cette soirée a permis de traiter les **enjeux de la gestion de l'information** tant dans le secteur public que privé, pour les entreprises, ainsi que les enjeux liés à la formation. Pour débattre de ces thématiques, **trois des six partis francophones** ont répondu présents à notre invitation : Gauthier de Sauvage pour les Engagés, échevin de la ville de Gembloux et 6ème suppléant à la chambre (Province de Namur) ; Stéphane Hazée pour Ecolo, député wallon et tête de liste régionale pour l'arrondissement de Namur ; Matthieu Liessens pour le PS, échevin de la ville de Walcourt et 6ème sur la liste européenne.

Pour introduire la soirée, Florian Delabie, animateur du débat, a présenté le sujet en rappelant certains défis et enjeux d'une gestion de l'information dans les entreprises. Certes, les archives représentent un enjeu patrimonial évident mais il est utile de rappeler aux candidats présents qu'il faut avant tout **gérer** cette **information**. Cela **nécessite des compétences, entraîne un coût**, et oblige notamment à respecter des règles et directives, etc. ; pour être sûr qu'à la fin, cette information soit encore authentique et puisse être utilisable. Or, actuellement, c'est un challenge de pouvoir assurer cette conservation de l'information pour les entreprises avec l'omniprésence du numérique¹. L'information est pourtant un actif important des entreprises : elle permet de se justifier, de pouvoir retourner en arrière, de comprendre un projet, etc. C'est aussi un **facteur de risque**. **Quand** l'information est mal traitée : possibilité d'amendes en cas de non-respect du RGPD, blocage opérationnel en raison d'une perte d'informations, possibilité de fuites de données, etc. Malgré tout, la gestion et préservation de l'information est une **opportunité pour les entreprises** : plusieurs facteurs permettent de se lancer. La nouvelle réglementation européenne EIDAS 2.0 vient d'être publiée : celle-ci ajoute les services de confiance pour l'archivage numérique. Plusieurs aides en matière de transition numérique existent pour les entreprises en Région wallonne. De même, la Belgique possède plusieurs recherches académiques de pointe sur des domaines proches de l'archivage numérique (signature électronique, recherche de nouveaux formats numériques, etc.). Une relance économique est ainsi envisageable en y accordant une attention particulière.

Pour illustrer ces défis et enjeux, la parole a ensuite été donnée à Sophie Urbain, gestionnaire de l'information de l'Union wallonne des entreprises (UWE), pour revenir sur l'expérience de son institution. L'UWE s'est intéressée à ses archives à l'occasion d'un déménagement et d'un problème de place. Leurs archives ont été traitées par une archiviste indépendante. Cette première étape a permis une **prise de conscience de l'importance des archives et de leur gestion et donc l'engagement d'une personne formée**. Traiter l'information est perçue par l'UWE comme une **opportunité d'efficacité**. De manière générale, les entreprises se rendent bien souvent compte de la masse d'informations qu'elles conservent lors d'événements déclencheurs (déménagement, mise en conformité avec le RGPD, etc.) et que toute cette masse demande du travail pour s'y retrouver : que conserve-t-on, où, comment,

¹ On estime que la croissance des données avec le numérique est de 20% par an, un employé perd en moyenne 35% de son temps à la recherche d'information et un tiers des données sont conservées inutilement (doublons, informations peu intéressantes, etc.).

Source : chiffres présentés par Florian Delabie.



combien de temps. Il existe d'ailleurs des aides pour les entreprises dans des domaines proches comme la cybersécurité.

Après cette introduction, la parole fut donnée aux représentants politiques pour connaître leur position sur les pistes et solutions à mettre en place pour aider les entreprises à gérer leurs informations. Pour Ecolo, la priorité est d'abord de sensibiliser la société et les représentants politiques pour changer le regard que l'on porte aux archives et **rompre avec l'image de l'archive comme un concept du passé n'étant que d'intérêt culturel ou patrimonial**. Ce n'est qu'à partir de là, qu'il sera possible d'activer des aides. À l'inverse, le PS n'était pas pour mettre le focus uniquement sur la sensibilisation mais pour **pousser la formation dans le but de pouvoir répondre aux demandes des entreprises**. Cela ne servirait à rien de sensibiliser à des services si la formation, surtout pour le numérique, ne répond aux demandes. Gauthier de Sauvage (Les Engagés) rappelait quant à lui l'importance du numérique mais aussi sa fragilité actuelle en Belgique. Or le citoyen et les entreprises doivent être rassurés à ce sujet. Deux positions des Engagés au niveau du numérique : il faut **une concertation au niveau fédéral par la mise en place d'un conseil du numérique**, et la mise en place de services d'aide pour le numérique (B-fast) pour faire face aux catastrophes et attaques

La deuxième partie du débat était l'occasion de revenir sur la formation. Actuellement, **en Belgique, l'archivistique est une science auxiliaire de l'histoire**. Elle est donc proposée dans le cadre **de master en lien avec les filières historiques ou dans les formations de documentaliste**. L'offre de formation en archivage manque de filières académiques spécifiques et fait face à des insuffisances, dont l'archivage numérique par exemple. Dans d'autres pays de l'Union européenne, il existe des filières spécifiques pour la gestion et préservation de l'information. Le paysage belge devrait évoluer dans ce sens. L'AAFB a déjà essayé de faire évoluer les choses, cependant elle n'a été pas entendue sur ce point.

Les représentants politiques étaient presque tous sur la même longueur d'onde concernant la formation en reconnaissant son importance. Pour Matthieu Liessens (PS), l'important était tout d'abord **d'imposer un cours de critique de l'information dès la secondaire** et approuvait la proposition du mémorandum de l'AAFB de **proposer un cours sur la gestion de l'information dans les autres filières en étude supérieure**. Quant à Gauthier de Sauvage (Les Engagés), il est revenu sur l'importance de la transversalité des compétences. Il faudrait **sensibiliser les filières de formations existantes à la gestion et préservation de l'information par la proposition de stage** – créant ainsi des vocations. Il a également cité l'importance des partenariats avec les organismes spécifiques comme le FOREM et l'IFAPME pour permettre des réorientations professionnelles. Pour finir, Stéphane Hazée (Ecolo) a lui aussi réinsisté sur **l'importance d'un partenariat avec le Forem** et qu'il est important de fonctionner avec des descriptions de fonction.

La dernière question posée aux représentants politiques présents faisait référence à la proposition de l'AAFB d'obliger **l'engagement d'un référent archives au sein des institutions**



publiques². De manière générale, **les trois partis sont favorables à cette proposition avec des attentions notamment au niveau des moyens financiers des communes**. La **mutualisation semble être une solution** pour répondre à cette demande. Tous ont également évoqué le projet d'excellence pour les partenariats public-privé notamment pour l'archivage numérique³.

Pour conclure ce débat, l'animateur et les participants présents dans la salle sont revenus sur plusieurs sous-thématiques. Actuellement, les annonces d'emploi exigent une variété de diplômes et utilisent divers titres, alors que dans de nombreux cas, les exigences sont identiques. Le titre est parfois gestionnaire de l'information, parfois archiviste. S'agissant des diplômes, l'absence d'un parcours uniquement dédié à l'archivistique peut parfois compliquer les choses. Il y a donc un travail à opérer sur ce point. L'AAFB a d'ailleurs réalisé plusieurs descriptifs de fonctions, notamment pour les communes.

Gauthier de Sauvage (Les Engagés) a également abordé la **situation des centres d'archives privées**. Il se dit inquiet, sur la mise en œuvre du nouveau décret, notamment sur la **question du budget**. De manière générale, le budget reste un souci qui est pointé par les trois partis pour l'ensemble du secteur, que ce soit le public et le privé. Ils notent tous les trois l'importance des enjeux malgré que les budgets ne suivent pas. La solution la plus adéquate pour y répondre est la mutualisation. Pour l'illustrer, Stéphane Hazée (Ecolo) et Gauthier de Sauvage ont pointé le cas d'iMio qui a fait l'objet d'une démonstration au Parlement wallon.

Florian Delabie a conclu en disant être convaincu que le marché est prêt et que les professionnels sont qualifiés, mais qu'il manque une offre adéquate. L'exemple de la publication prochaine du règlement eIDAS 2.0 illustre bien cela. Plusieurs prestataires qualifiés en archivage numérique étaient déjà présents auparavant en Belgique, cependant peu ont été reconnus. Ce sont donc des prestataires allemands et français qui sondent actuellement le marché belge. Il y a encore un travail à opérer pour mettre la gestion de l'information en avant dans les entreprises belges alors que c'est un domaine qui est important pour aujourd'hui et demain.

² 18^{ème} proposition du mémorandum « Pensez 2030, loin de 1984 », p. 13 : https://www.archivistes.be/wp-content/uploads/2023/12/2024_MEMORANDUM_AAFB.pdf.

³ Des propositions d'un organisme de référence en matière numérique sont présentes dans les trois programmes : PS, p. 936 et Ecolo, p. 223 et Les Engagés, p. 302.